

Février
2023

LE BULLETIN
DE NOS COMMUNES

NEAUPHLETTE



Infos brévalaises : pages 3 à 8



FÉVRIER

- Samedi 4** : Soirée Reggae
FBB - Salle des fêtes
- Vendredi 10** : Cérémonie « À l'honneur »
Sur invitation - Salle des fêtes
- Samedi 11** : Initiation photo - Brephodiaval
Salle polyvalente - 10h à 12h
Expo photo - Brephodiaval
Salle polyvalente - 14h à 18h
- Dimanche 12** : Expo photo - Brephodiaval
Salle polyvalente - 10h à 18h
- Dimanche 19** : 79^{ème} Bourse aux médailles
Salle des fêtes

MARS

- Samedi 4** : Soirée Couscous
FCPBL - 19h30 - Salle des fêtes
- Dimanche 19** : Guinguette
ALGD - 14h30 - Salle des fêtes
- Lundi 20** : Encombrants en porte-à-porte
Bréval centre : voir page 5
- Samedi 25** : Loto - FCPBL - 20h
(ouverture à 18h30)
Salle des Fêtes

Infos neauphlettoises : pages 9 à 12



FÉVRIER

- Du vendredi 17 au soir au lundi 6 mars au matin :
Vacances scolaires (Zone Paris)
- Lundi 20** : 7h - Ouverture du Centre de Loisirs
de Neauphlette

MARS

- Vendredi 3** : 19h - Fermeture du Centre de
Loisirs de Neauphlette
- Dimanche 26** : 12h - Repas des Aînés, sur invita-
tion, offert par la commune

Infos communes : pages 13 à 20

Actualités

- Hommage : P. 13
Musiciens de Bréval,
de Neauphlette, : P. 13
Frelon asiatique : P. 13
Taille des thuyas : P. 14
Communication : P. 14

Jeunesse

- SIVOS : P. 15
Accueil de loisirs
de Neauphlette : P. 16

Interco

- CCPIF : P. 16
SICOREN : P. 16
SIVSCP : P. 16
Ligne ferroviare
Paris-Normandie : P. 16
MARPA : P. 16

Associations

- ALGD : P. 17
Club de l'Amitié : P. 17

- Tel Est Ton Gène : P. 17
Fais Bouger Bréval : P. 18
Secours Catholique : P. 18
FCPBL : P. 18
Brephodiaval : P. 19
BSL Badminton : P. 19
Tennis Club de Bréval : P. 20
BSL Judo : P. 20

LA VIE DE BRÉVAL

Mairie : 3 place du Maréchal Leclerc
78980 BRÉVAL - Tél. 01 34 97 90 90

mairie-de-breval@orange.fr • www.mairie-breval.fr • www.facebook.com/breval78980/ • appli mobile « Bréval »

Accueil du public en mairie : Lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 • Sur RDV les après-midis.
Permanence du maire et ouverture de la mairie les samedis 4 février 2023 et 4 mars 2023 de 9h00 à 12h00.



Mes Chers Administrés,

En ce début d'année, je souhaite vous faire part des quelques projets que nous avons pour 2023 :

- ▶ **Audit et travaux d'économie d'énergie sur nos bâtiments.**
- ▶ **Ouverture de nos jardins partagés.**
- ▶ **Relance de l'étude de circulation routière et piétonne rue René Dhal.**
- ▶ **Passage en LED généralisé de notre éclairage public.**

Les contraintes budgétaires consécutives à la hausse sans précédent des coûts de l'énergie, m'obligent à faire une pause sur des travaux de voirie coûteux.

En effet, je me refuse comme je l'ai déjà évoqué, à augmenter les taux d'impositions communaux. Nous devons donc limiter nos investissements et chercher quelques économies sur nos dépenses de fonctionnement.

Les différentes commissions communales sont au travail pour préparer notre budget 2023 ; la commission des finances procédera aux arbitrages si nécessaire, notre budget sera discuté et

voté par le conseil municipal début avril.

Je tiens, ici, à remercier le département des Yvelines qui a reconduit pour l'année 2023 le dispositif YES+ sur notre commune.

Ce dispositif très apprécié consiste en l'embauche d'un étudiant qui tient le rôle d'agent de convivialité à l'égard de nos aînés. Le salaire de cet agent est entièrement pris en charge par le département. De nombreuses activités sont organisées régulièrement, à titre d'exemple, je citerai les sorties au cinéma de Mantes-la-Jolie, les après-midi « jeux de société », les goûters, les promenades en petit train etc...

Pour conclure, j'ai été heureux de vous compter aussi nombreux à la réunion publique du 13 Janvier 2023 à la salle des fêtes. Je remercie les habitants qui s'y sont déplacés, exprimant ainsi l'intérêt qu'ils portent à la vie de notre commune.

Par ailleurs, je vous rappelle que l'ensemble de nos supports de communication (Facebook, Instagram, site internet, application mobile...) est à votre disposition pour vous permettre de vous tenir informés de nos nombreuses manifestations.

Bien à vous.

Thierry NAVELLO,
Maire de Bréval

ÉTAT CIVIL

Lors de l'élaboration de notre bulletin annuel, plusieurs omissions d'état civil ont été faites. Nous nous en excusons très sincèrement.

Dorénavant, les mariages, les naissances et les décès seront publiés uniquement dans les bulletins bimestriels.

En effet, nous pouvons plus facilement y ajouter un état civil manquant. Plusieurs raisons peuvent être liées à ces manquements :

- Les transcriptions (*actes fournis par les communes concernées*) des naissances et des décès sont tardives ;
- Les mentions « pas de publication dans la presse » cochées par la famille par erreur ;
- Les erreurs humaines...

Voici les personnes qui auraient dû paraître dans la partie état civil du dernier bulletin annuel :

NAISSANCE

Capucine, Suzanne, Brigitte MOYNAT MERLON, née le 27 janvier 2022 à Vernon

DÉCÈS

Georges, Maurice LABBÉ, décédé le 16 janvier 2022
 Jeannine, Micheline DÉVÉ, veuve KOKELKA, décédée le 11 janvier 2022
 Suzanne, Solange BOURGUET, veuve TRÉBOIT, décédée le 10 avril 2022

→ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Kassim LOUVET, de sexe masculin, né le 03 novembre 2022 à Mantes-la-Jolie

Constantin, Martial, Christophe ERNY né le 27 décembre 2022 à Mantes-la-Jolie

DÉCÈS

Bernard Gérard Claude MONDET décédé le 22 décembre 2022, époux de Carmela Anna Maria GRAMMATICO

Richard, Paul, Marcel MERLENG décédé le 26 décembre 2022, époux de Rose-Marie ALFOCEA

Marie, Pierrette, Marcelle FILLONNEAU décédée le 1^{er} janvier 2023

70 ANS OU PLUS ?

Faites-vous connaître en mairie !

Les personnes de 70 ans et plus sont conviées à diverses animations dans l'année :

- Le repas des aînés
- La remise du colis de Noël lors d'un goûter festif et musical à la salle des fêtes de Bréval.

C'est pourquoi, en 2023, les personnes nées jusqu'au **31 décembre 1953** sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie, soit en se rendant sur place soit en téléphonant au **01 34 97 90 90**.

À cette occasion, vous aurez, également, la possibilité de vous inscrire au programme Yvelines Etudiants Seniors+, mieux connu sous le nom de **Yes+**. Pour plus d'informations sur ce dispositif, rendez-vous en page 6 de ce bulletin.

Directeur de la publication : Thierry NAVELLO - Rédacteur en chef : Julie FLAMAND
 Commission information : Thierry NAVELLO, Maryse MAUGUIN, Julie FLAMAND
 Conception : Olivier BELLET - Impression : WAUQUIER - 01 30 93 13 13

GROUPEMENT PAROISSIAL de BRÉVAL

Messes février et mars 2023

Tous les samedis à 18h30 :

4 février : Flins-Neuve-Église

11 février : St-Illiers-la-Ville

18 février : Boissets

25 février : Favrieux

4 mars : Boinvilliers

11 mars : Mondreville

18 mars : Flacourt

25 mars : Le Tertre-St-Denis

Tous les dimanches :

à 9h à Bréval et 10h30 à Dammartin

Enquête statistique

L'Institut National de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise, de février à avril 2023, une importante enquête statistique sur les compétences des adultes résidant en France métropolitaine.

33 pays organisent également cette opération internationale coordonnée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE).

Cette enquête internationale est la réédition d'une enquête menée en 2012. Elle vise à évaluer les compétences qui permettent aux adultes de gérer les informations de la vie de tous les jours : lecture, recherche d'informations, utilisation d'un ordinateur, d'internet, calculs. Elle s'intéresse également à la formation et à l'expérience professionnelle des adultes.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Si vous en faites partie, un enquêteur ou une enquêtrice de l'INSEE chargé(e) prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Enquête statistique internationale sur les compétences des adultes

conduite par l'Insee
Février à avril 2023

Insee Mesurer pour comprendre

Twitter YouTube LinkedIn

INAUGURATION « 123 SOLEIL »

Le vendredi 6 janvier 2023, nous avons eu la chance d'inaugurer la structure micro-crèche 1.2.3 Soleil en présence de Thierry Navello, maire de Bréval, et son conseil municipal.

Nous remercions chaleureusement la Caf des Yvelines ainsi que le Département des Yvelines pour leur soutien tout au long du projet et leur présence à notre inauguration. Également, le CIC de Mantes-la-Jolie pour leur accompagnement et leur venue.

Nos papilles ont été régalingées par Beurre Noisette Traiteur et Cavavin. Merci à eux.



Depuis le 16 janvier 2023, date officielle d'ouverture de la micro-crèche, nous accueillons les enfants de 10 semaines à 4 ans. Nous proposons 12 places en accueil régulier ou occasionnel, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Pour toute demande de tarification ou d'inscription, nous vous invitons à remplir le dossier que vous trouverez sur notre page Facebook

INAUGURATION « BEAUTÉ BOUTIQUE »

Le samedi 19 novembre dernier fut inaugurée Beauté Boutique, située 4, place Bihorel à Bréval.

Bien plus qu'un salon esthétique, sous la houlette de Marion (fort d'une dizaine d'années d'expérience) et de son équipe, cet institut reflète tout le charme de la Beauté au Féminin (onglerie, beauté du regard, soins du corps – UV) dans un décor digne des plus beaux palais ! Chaque pièce semble être l'héritage d'une histoire ; rien n'est laissé au hasard pour que les clientes puissent faire de leur passage un moment de rêve ! En outre, vous pourrez découvrir tout un ensemble de prêt-à-porter au féminin choisi avec goût et attention.



Beauté Boutique a su dès l'ouverture attirer de nombreux visiteurs émerveillés par ce lieu vibrant d'innovation technique, offrant aux particuliers un rajeunissement en plein cœur du centre.

Gageons que Beauté Boutique saura grandir à Bréval, réussissant cette prouesse extraordinaire d'avoir su implanter un centre de beauté à la pointe du progrès !

BEAUTÉ BOUTIQUE : 07 69 30 00 82

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 19h
et le samedi de 10h à 18h.

AGISSONS, TRIONS !

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

ORDURES MÉNAGÈRES + VERRES

BRÉVAL centre :

13/02 et 27/02 • 13/03 et 27/03

Hameaux de BRÉVAL :

03/02 et 17/02 • 03/03 et 17/03

ORDURES MÉNAGÈRES + EMBALLAGES RECYCLABLES

BRÉVAL Centre :

06/02 et 20/02 • 06/03 et 20/03

Hameaux de BRÉVAL :

10/02 et 24/02 • 10/03 et 24/03

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

BRÉVAL centre : Lundi 20 mars 2023

Hameaux de BRÉVAL : Mercredi 12 avril 2023

Pour rappel : Les encombrants doivent être sortis la veille de la collecte, devant votre habitation et accessibles pour les équipes...

Après le ramassage de vos encombrants, n'oubliez pas de nettoyer et enlever les éventuels déchets restants.

Les déchets refusés à la collecte des encombrants sont :

- Les pneus
- Les batteries
- Les pièces automobiles
- Les produits toxiques, inflammables
- Bonbonnes de gaz et aérosols
- Les pots de peintures
- Les grandes vitres
- Les gabarits supérieurs à 2m50
- Les gravats.



COMMISSIONS



ACTION SOCIALE

• YES+

Depuis juillet 2020, la commune de Bréval a adhéré au dispositif « Yvelines Étudiants Seniors » appelé plus communément « YES+ ».

Ce dispositif est à l'initiative du Département des Yvelines qui prend en charge son financement. Il a pour but de rompre l'isolement des seniors grâce à des appels téléphoniques et même des visites à domicile pour ceux qui en font la demande.

Les agents de convivialité sont recrutés par la commune qui établit leur fiche de missions, assure le suivi et évalue les actions auprès de nos seniors.

299 personnes de plus de 70 ans habitent à Bréval, tous sont appelés ponctuellement et environ 130 (qui en font la demande) sont appelés plus régulièrement et bénéficient de visites à domicile. Ceux qui le souhaitent peuvent participer à des sorties, des rencontres, des jeux de société, des séances de cinéma...

Le Département vient de valider notre candidature pour toute l'année 2023. Après une délibération votée à l'unanimité en conseil municipal, la convention a été signée entre la commune et le Département.

Les agents de convivialité doivent être étudiants pour pouvoir postuler : Katia que nous avons recrutée en décembre 2020 est actuellement en stage dans le cadre de ses études. C'est son frère Nicolas qui la remplace depuis le 2 janvier 2023. Toutes les actions vont donc pouvoir se poursuivre !



Avec **YES+**,
la solidarité c'est toute l'année !



Gratuit et sans RDV.

mercredi 8 février 2023 et mercredi 15 mars 2023
de 10h00 à 17h00 - Place du Tranchant

• VACCINATION COVID 19

Nous vous informons que la vaccination Covid, peut être faite à la maison médicale par une infirmière.

• BUS PMI

Prochaines dates de passage :

Demi-journées : 8 février 2023 et 8 mars 2023

Journées entières : 22 février 2023 et 22 mars 2023

Pour la prise de RDV, contactez le **01 30 836 100**
ou sur votre espace personnel monespace.yvelines.fr

À titre informatif, les femmes enceintes ainsi que les jeunes parents peuvent accéder au service en ligne, en créant leur compte personnel et prendre rendez-vous simplement en quelques clics selon l'objet de leur visite.



VOIRIE

- Des travaux d'égavage et de broyage ont été effectués par la CCPIF.
- De grosses difficultés sont rencontrées avec les opérateurs des réseaux télécoms et énergies pour les faire intervenir rapidement, notamment sur les poteaux.
- Du retard a été pris dans les travaux prévus en fin d'année pour cause de météo défavorable.
- Le caniveau aux ateliers, le quai de bus de la Gama-cherie ainsi que de petits travaux validés lors de la dernière commission voirie sont en attente dont des travaux à la gare.
- La commission voirie, environnement, sécurité s'est réuni le jeudi 19 janvier, notamment pour planifier les travaux 2023 en vue de l'élaboration du budget communal.



ENVIRONNEMENT

- Des vivaces et des arbres fruitiers ont été plantés au square du Hamel (près du cimetière) et des cotonéasters autour de la croix du Hamel.
- Dans la zone Pierrevall, c'est finalement 36 arbres qui vont être plantés cet hiver en remplacement des arbres qui ont été coupés.
- Le bois de Bréval va faire l'objet de beaucoup de travaux : nettoyage des ronciers, égavage des bosquets par les agents communaux. La société MG Jardin interviendra par la suite pour la mise en sécurité du bois en procédant à l'égavage des arbres qui le nécessitent.
- Les clés des jardins partagés sont en cours de distribution auprès des locataires.

▶ BÂTIMENT - MATÉRIEL

- Subvention de 2074 € dispositif « entretien du patrimoine rural 2018/2023 » pour mise à jour du carnet d'entretien de l'église. Ce qui correspond à 80% du montant de la facture.
- Signature devis pour pose de panneaux d'affichage libre 3180 €

MAISON MÉDICALE

- La maison médicale provisoire installée dans le parc municipal a été démontée le 13 janvier 2023. La remise en état initial du parc interviendra prochainement.



- Chaque cabinet de la maison médicale a été équipé d'un compteur divisionnaire pour l'électricité, ainsi chaque professionnel paiera les frais d'électricité correspondants à sa consommation. Les charges de fonctionnement du bâtiment (*ménage, eau et électricité des parties communes*) seront réparties entre les professionnels de santé.

- L'inauguration de la maison médicale a eu lieu le samedi 17 décembre 2022. De nombreuses personnalités étaient présentes :

M. Jean-Louis AMAT, *Sous-Préfet de Mantes-La-Jolie*
M. Bruno MILLIENNE, *Député de la 9^{ème} circonscription des Yvelines*
Mme Sophie PRIMAS, *Sénatrice*
M. Pierre BÉDIER, *Président du conseil départemental des Yvelines*
M. Patrick STEFANINI, *Conseiller départemental des Yvelines du canton de Bonnières-sur-Seine*
M. Vincent POIRET, *Conseiller Régional*
M. Alain PEZZALI, *Président de la CCPIF*

Ainsi que plusieurs maires de la CCPIF, des élus et des professionnels de santé.

Toutes les personnes présentes ont pu visiter la maison médicale ; tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle des fêtes pour assister aux différents discours retraçant le déroulé des opérations, de l'appel à projet jusqu'à l'inauguration de la maison médicale. S'en est suivi un cocktail élaboré par Denis Tellier.



Tous les professionnels de santé sont actuellement dans les locaux de la maison médicale :

6 infirmières, 1 gastro-entérologue, 1 ostéopathe, 1 kinésithérapeute, 1 podologue et 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 sophrologue et 1 diététicienne.

Nous sommes toujours en recherche active de médecins généralistes.



► FÊTES & ANIMATIONS

RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT

En mars 2023, notre équipe municipale aura 3 ans ! Même si elle a pris ses fonctions qu'en juin 2020 à cause de la pandémie.

Vendredi 13 janvier 2023, Monsieur le Maire Thierry Navello et le conseil municipal ont rencontré environ 200 Brévalois venus pour la traditionnelle réunion publique en présence de Monsieur Pezzali, Président de la CCPIF, de Maires de la communauté de communes et de membres du conseil municipal de Neauphlette.

Monsieur Navello a présenté les élus du conseil qui ont pu énumérer leurs différentes missions.

Ensuite, il a abordé des différents sujets comme l'urbanisme, les finances, la voirie, les bâtiments, le cadre de vie, l'action sociale, l'environnement, la communication...

Un diaporama réalisé par **Alain INGUIMBERTY**, Président de l'association **BREPHODIAVAL**, retraçant tous les projets menés à bien durant ces 3 années. *Un grand merci à Alain pour le travail réalisé !*



Thierry NAVELLO



M. PEZZALI



Michel COLIN

Après le temps d'échange « questions-réponses », ce fut l'occasion de mettre à l'honneur Monsieur **Michel COLIN** qui s'est vu décerner la médaille de la Ville de Bréval pour le récompenser des services rendus depuis de nombreuses années, en tant que régisseur de nos manifestations communales et associatives.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un buffet !

Message d'une administrée :

« C'est toujours un plaisir pour G. et moi de venir à la réunion publique, toujours très bien organisée et conviviale. Merci à toute l'équipe municipale » MD.



Neauphlette

→ le fil des hameaux



Contact mairie : 3 rue des Loges - 78980 NEAUPHLETTE • Tél. 01 34 78 34 91 - Fax 01 34 78 00 60 • Permanences publiques (Secrétariat et Adjoints) : Lundi, mardi et jeudi de 16h à 18h
Vendredi de 15h à 17h • Mail : secretariat.mairie@neauphlette.fr - Site Web : www.neauphlette.fr - Appli : Panneapocket sur Smartphone



Mes chères administrées, Mes chers administrés,

Je souhaite vivement que cette nouvelle année vous apporte bon nombre de choses positives ainsi qu'à vos proches, même si la situation générale dans le pays semble bien compliquée en ce début d'année... Espérons malgré tout, trouver l'espoir qui nous fera avancer sereinement dans cette année 2023...

La suppression de l'éclairage public entre 23h30 et 5h 30 nous permet de réduire notre consommation électrique de 50 % sur certains secteurs : cela déclenche certes, une économie financière, mais génère également une démarche favorable à notre planète.

Nous profiterons du printemps pour installer des abris-bus aux endroits où il en manque, et où cela est techniquement possible, afin d'obtenir un équipement complet sur la commune.

Dès ce début d'année, Mme Annelise Bonnet, assistante sociale, proposera des rendez-vous en Mairie de Neauphlette où vous pourrez la rencontrer. Cela apportera ainsi une **prestation complémentaire de proximité** à toutes les personnes qui ont besoin des services sociaux.

Le projet des travaux de voirie rue des Près de Launay avance bien : l'avant-projet réalisé par le bureau d'études ETUDIS a été validé par la mairie, nous sommes dans l'attente du projet définitif qui permettra la rédaction de l'appel d'offres pour le choix des entreprises. L'attribution de de la subvention dans le cadre du triennal départemental a été acceptée et validée par le département.

En ce qui concerne l'installation de l'ombrière pour la borne de recharge électrique, nous avons signé la mise à disposition du domaine public ; le permis de construire pourra être instruit dans les semaines à venir. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier ainsi que de la mise en fonction de la borne.

Un nouvel employé communal prendra ses fonctions à partir du 1^{er} mars 2023, celui-ci a déjà l'expérience et la pratique du travail en collectivité. Le recrutement a été décidé après que nous ayons étudié toutes les autres possibilités (*exemple : une entreprise extérieure en interventions ponctuelles sur l'année*) ; pour plus de flexibilité et de réactivité sur les tâches, il a été décidé de remplacer par un agent technique, le poste laissé vacant lors du départ de Lucien Rouot.

Je vous réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année,

Si vous désirez me rencontrer, je suis disponible sur rendez-vous en mairie,

Bien à vous,

Votre maire, Jean-Luc KOKELKA

► ACTUALITÉS COMMUNALES

Services techniques

Nous accueillerons Monsieur Éric Hardy le 1^{er} mars ; il intégrera l'Équipe Municipale, en tant qu'Agent Technique. Nous vous le présenterons ici-même, dans le prochain bulletin.

Population

- L'INSEE nous a communiqué le chiffre de **855 Neauphlettois**, suite au recensement de 2022.
- L'INSEE réalise de février à avril 2023 *une enquête statistique internationale sur les compétences des adultes, résidant en France métropolitaine*. 31 pays européens effectuent également cette étude en parallèle sur leurs territoires. Cette enquête vise à évaluer les compétences qui permettent aux adultes de gérer les informations

dans la vie de tous les jours : lecture, recherche d'informations, utilisation d'un ordinateur, d'Internet, calculs. Elle s'intéresse également à la formation et à l'expérience professionnelle des adultes.

Cette enquête est réalisée sur un échantillon de 11 000 personnes. Parmi les personnes sélectionnées, certaines seront de Neauphlette. Elles seront prévenues individuellement et informées du nom de l'enquêteur(trice) de l'INSEE, qui, muni(e) d'une carte d'accréditation, réalisera les entretiens à leur domicile. Cette enquête est obligatoire ; les réponses fournies seront strictement confidentielles et serviront à l'établissement de statistiques. Les services de Gendarmerie et de la Préfecture sont avisés de cette enquête sur notre territoire.

Nous remercions par avance celles et ceux d'entre vous qui seront sollicité(e)s, pour le bon accueil qu'ils réserveront à l'Enquêtrice de notre secteur.

Commissions

Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux : Le projet de réfection de voirie et enfouissement rue des Prés de Launay est chiffré : 537000 € HT. Nous avons l'accord du Département pour une subvention de 271 000 €.

Nous sommes en attente de celle du SEY.... Les 5 abribus sont en attente d'être posés.

Culture loisirs animation : Les marchés du terroir sont prévus les 3/06 et 14/10. Les producteurs sont prévenus.

Espaces verts : Devis en cours pour arbustes et arbres à planter dans massifs. Prévoir commande des fleurs annuelles.

La cérémonie de remise des prix des Villages Fleuris est reportée au 28 mars.

Commission de l'Action Sociale

Action sociale et actions pour les aînés...

Mi-décembre, la confection des **paniers pour les Aînés** et leur distribution ont été effectuées par un groupe de bénévoles très efficaces, avec bonne humeur et bonne volonté ! **MERCI à tou(te)s !**



Repas des Aînés du 26 mars : la réalisation des compositions florales et la décoration de la salle sont prévues la semaine précédente. Le traiteur et l'animation musicale sont réservés.

Gros succès de **l'atelier floral de Noël**.
À reconduire pour le printemps. 2 dates sont déjà prévues :
samedi 1^{er} avril et jeudi 6.



En novembre, a eu lieu une réunion de présentation du nouveau schéma d'organisation des services départementaux. Mardi 10/01 : RDV avec Assistante Sociale de secteur Annelise Bonnet, en charge des questions d'aides sociales, pour notre secteur.

À l'étude : mise en place de permanences en mairie de Neauphlette pour les administrés de la commune. À savoir : au moins une dizaine de personnes de Neauphlette sont suivies par les services sociaux.

Commission Communication

La Commission Communication est toujours à la recherche d'améliorations pour mieux vous informer :

Une formation est prévue pour deux membres du Conseil Municipal afin de leur donner accès à la gestion du **site web** de la commune : cela permettra de le réactualiser au fil de l'eau pour suivre les actus du mieux possible...

PanneauPocket : 545 smartphones sont connectés à ce jour, chiffre en constante progression : **Merci de vous intéresser aux INFOS de la commune !**

La page **Facebook** « officielle » *Commune de Neauphlette* voit, elle aussi, ses adhérents augmenter. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et suggestions (à l'intention de *Martine Bourgeois*) : secretariat.mairie@neauphlette.fr



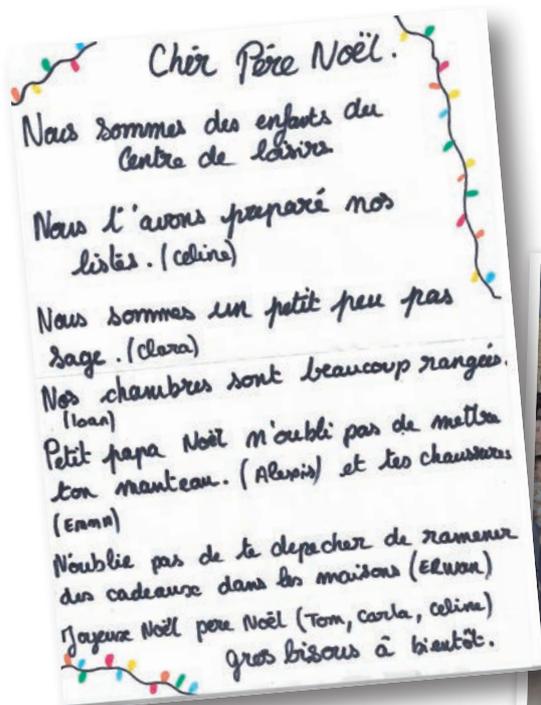
Comité des FÊTES de NEAUPHLETTE

Le stand du Téléthon a eu un grand succès : beaucoup de crêpes et « goodies » vendus, 212 € remis au trésorier de Tel est ton gêne.
Merci aux pâtisseries !

Le Noël des enfants a eu lieu le samedi 10 décembre : ce fut un excellent moment pour plus de 130 personnes ravies dont 72 enfants auxquels de beaux cadeaux ont été distribués par le Père Noël ! Le spectacle et le goûter ont été le clou de cette belle après-midi très festive.

Dernière minute :

Les membres du Comité des Fêtes réunis en Assemblée Générale le 19 janvier ont acté la démission de Mme Dorothée Sellier de son poste de Présidente. Le Maire a remercié Mme Sellier pour son investissement dans les animations destinées aux Neauphlettois depuis près de 10 ans. Sans Bureau, le CDF a été déclaré dissous : reste à déterminer qui pourra reprendre l'organisation de ses actions.



Quand Neauphlette s'allume...

« De la lumière naît la joie » : Le temps de Noël et des Fêtes de fin d'Année a été l'occasion pour la commune, et pour certains de ses habitants d'illustrer cette époque festive par des illuminations et des décorations...

C'est ainsi qu'en cette fin d'année 2022, la commune a augmenté le nombre des illuminations sur l'éclairage public : de 23, nous sommes passés à plus de 40 décorations lumineuses réparties dans tous les hameaux, avec un effort particulier, cette année à Beaulieu / La Commanderie. Les années qui viennent verront les autres hameaux se parer tour à tour de plus d'éclairages festifs. En privilégiant les Leds et la location, et en choisissant l'extinction nocturne, nous respectons les nécessaires économies budgétaires, tout en rendant nos rues plus conviviales pour Noël.

En outre, nous voulons mettre à l'honneur et remercier ici les administrés de notre village qui ont, par leurs installations, égayé cette période de fêtes : la route de Mondreville a été particulièrement illuminée ! BRAVO et MERCI à ces initiatives remarquées et remarquables !



Cour de la mairie



Haie Montaise



Haie Montaise



Haie Montaise



Haie Montaise



Haie Montaise



Haie Montaise



Chemin de Longnes



Hommage

Les communes de BRÉVAL ET NEAUPHLETTE ont appris avec tristesse le décès de M. Bernard MONDET.

Après son service militaire, il a été appelé sous les drapeaux et a passé 4 mois en Algérie.

Libéré de ses obligations militaires, il est arrivé à Bréval. Il a contribué à la création du club de foot de Bréval. Il s'est rapidement investi dans l'Union Nationale des Anciens Combattants, d'abord comme secrétaire de section, puis comme Président de la section Bréval / Neauphlette / Saint-Illiers-le-Bois. À ce titre, il a reçu plusieurs décorations de la part de l'UNC.

Il a toujours activement œuvré pour entretenir la mémoire de nos morts pour la France lors des commémorations des 8 mai et 11 novembre.

Pour cela, nous lui rendons un hommage reconnaissant.

Musiciennes, Musiciens, de Bréval, de Neauphlette, ou de plus loin ...

Actuellement, un petit groupe composé d'un trompettiste, d'un saxophoniste ténor et de 2 clarinettes (accompagnés ponctuellement d'un saxophone alto) répète le mercredi de 20h à 21h30 à la salle des fêtes de Neauphlette.

Le but est de partager des moments musicaux en toute simplicité, et, de pouvoir effectuer, de temps en temps, des prestations pour les communes de Bréval et Neauphlette (cérémonies de mémoire des 8 Mai et 11 Novembre, marchés, fêtes de la musique...).

Ce groupe a commencé à répéter récemment un répertoire de ce type : « La grenade » de Clara Luciani, « Les copains d'abord », « Bella Ciao », « Les yeux d'Émilie », « À nos souvenirs » de Trois Cafés Gourmands...

Quand piéger le frelon asiatique ? Bientôt ...

Le frelon asiatique est très présent à Bréval et à Neauphlette. Des nids de frelons ont été repérés depuis deux ans dans de nombreux endroits de nos deux communes : le Parc, rue de la Sergenterie, rue René Dahl, aux abords des terrains de Tennis, rue Neuve, rue Patton, à Thiron, au pont de la Croisette, au lavoir de Neauphlette, au pont qui mène aux écuries de Launay... Pour limiter cette invasion, **il est nécessaire de piéger ou de détruire les nids.**

En mars-avril, quand la température atteint 15/16 degrés, les reines fécondées quittent leur abri hivernal et partent à la recherche de nourriture : sucres et protéines. C'est donc à cette époque qu'il faut essayer de les attirer dans les pièges, avant que le développement des nids ne prenne trop d'ampleur. En effet, en les piégeant en août et septembre, quand les frelons vont attaquer les fruits, prunes, poires, pommes, raisins, figues, et anéantir la récolte, ce sont surtout les ouvrières qui vont alimenter les larves des colonies, que l'on capture.

D'autres titres sont à venir, choisis tous ensemble.

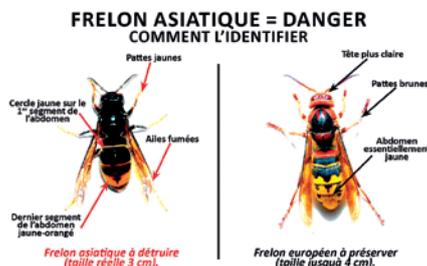
Pour l'étoffer, **les participants sont à la recherche de nouveaux partenaires** (percussions, saxophone, trombone etc...).

Tout musicien de tout niveau est le bienvenu (enfant, adolescent, adulte) : surtout, n'hésitez-pas, vous serez les BIENVENUS !



L'ambiance est sympathique, sans prétention et sans jugement ! Si vous êtes intéressé, contactez-nous au : **06 61 57 44 26**, pour de plus amples informations et venir tester une répétition avec nous !

À bientôt,
Au nom de ce groupe, (dont le nom reste à trouver !!!) :
Sabrina



Bien que spectaculaire, ce piégeage permet seulement de limiter les dégâts sur les récoltes.

Au contraire de celui du printemps, qui est très important et efficace pour éviter/empêcher la prolifération des nids. **Pour avoir des résultats positifs, la lutte contre le frelon asiatique doit être déterminée, collective et intercommunale.** Pour plus d'informations sur les frelons asiatiques, nous vous invitons à consulter la page internet suivante : mairie-breval.fr rubrique **environnement/frelons asiatiques**

NB : Le Frelon asiatique se reconnaît à son thorax noir et marron, avec un abdomen cerclé d'un anneau orange. Il a des pattes jaunes.

> Vous êtes débordés par la taille de vos thuyas ?

Voici un bel exemple de valorisation de déchets verts !

L'Entreprise **Normandie AROMES** est spécialisée dans la production d'huiles essentielles, notamment à base de thuyas qu'elle distille. Elle pratique l'enlèvement gratuit et à domicile (*communes situées à 20 km maximum de Breuilpont*) de vos déchets de taille pour les valoriser.

Le principe est simple : après la prise de contact,

l'entreprise dépose des Big-Bag à votre domicile et opère l'enlèvement lorsqu'ils sont pleins !

Ce procédé est gagnant/gagnant : il recycle le thuya qui n'est pas compostable, évite aux particuliers de nombreux déplacements en déchetterie, tout en soutenant la valorisation des déchets de taille !

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/thuya.normandie.3>

Contact : 06 17 86 07 52 /

E-Mail : Thuya@normandiearomes.fr



ENLEVEMENT GRATUIT de vos tailles de Thuya

Gagnez du temps :

STOP aux allers-retours à la déchetterie.

Recyclez vos déchets :

Les feuilles de Thuya ralentissent le compostage. Nous les employons pour produire de l'huile essentielle *Made in Normandie*.

Comment ça marche ?

- 1/ Contactez-nous par mail ou téléphone, nous fournissons les Big Bags gratuitement .
- 2/ Remplissez les Big Bags lors de la taille de vos haies*
- 3/ Appelez-nous pour planifier votre enlèvement

**Uniquement les tailles de Thuya, pas de branches, pas d'autres végétaux*



Zone d'intervention : Région Pacy / Saint André / Ivry

Pour les volumes > 12 m³, le mode de collecte est différent et la zone d'intervention est étendue, contactez nous.

Contact Téléphone :

06 17 86 07 52

Contact Mail :

Thuya@normandiearomes.fr

> BRÉVAL NEAUPHLETTE

COMMUNICATION

BULLETIN ANNUEL : le nombre important de pages (72) et l'augmentation (+ 400€) prévue des matières premières (*encre, papier...*) laissent craindre une augmentation sensible de son coût, et, par conséquent un

budget déficitaire. Or, grâce au soutien des annonceurs, que nous voulons mettre à l'honneur ici, celui-ci a été bouclé de façon positive, encore cette année.

Nous remercions chaleureusement les entreprises qui jouent le jeu d'une publicité locale, par l'intermédiaire de notre bulletin commun !



SIVOS Bréval - Neauphlette
4 bis rue des Écoles - Tél. 01 34 78 01 52
Mail : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

Secrétaire du SIVOS : Julie BOUTEL

Le SIVOS recherche un agent polyvalent pour quelques heures par semaine.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer CV + lettre de motivation par mail à :
sivosbrevalneauphlette@orange.fr

◆ SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour prendre rendez-vous :

téléphoner au **01 34 78 01 52** ou envoyer un mail à :
sivosbrevalneauphlette@orange.fr - MERCI.

En cas d'urgence pour joindre un personnel du périscolaire (ex. : retard pour récupérer un enfant) :

06 84 11 83 41

Attention : Pas de permanence téléphonique SIVOS les mercredis et vendredis. Uniquement lundi, mardi, jeudi toute la journée.

Les inscriptions, modifications ou radiations pour le service de cantine, de garderie ou d'étude doivent se faire avant le 20 de chaque mois au :
servicesperisivosbn4@gmail.com

En cas de maladie de votre enfant, il n'est pas possible de décommander un repas le jour même ; cependant, vous pouvez décommander les repas des jours suivants en téléphonant avant 10h. NB : Il est impossible de décommander le repas du jeudi la veille, car le personnel SIVOS n'est pas présent le mercredi.

Attention : il ne suffit pas de prévenir l'enseignant de l'absence de votre enfant : il faut également prévenir le SIVOS pour que les repas ne vous soient pas facturés.

Maternelle : Pour des raisons d'organisation et pour éviter de répartir trop d'enfants dans les classes lorsqu'un enseignant absent n'est pas remplacé, l'école peut être amenée à demander aux familles de garder leur enfant à la maison, surtout le matin, les « *Petites Sections* » étant au dortoir l'après-midi.

Afin que les repas ne soient pas perdus et facturés aux parents, les parents qui le souhaitent peuvent amener les enfants à 11h30 à l'école afin qu'ils y déjeunent comme prévu.

◆ ACTUS DU SIVOS

Un repérage des arrêts de bus des lignes scolaires (*Groupe de Bréval/Neauphlette*) a été effectué avec la société de transports et la région Ile de France, pour évaluer les arrangements et aménagements nécessaires à leur mise en sécurité (*zébras, suppression ou aménagements ou déplacements, etc...*).



➤ Centre de loisirs de Neauphlette

Accueil de loisirs des vacances

La session de février aura lieu du lundi 20/02 au vendredi 03/03. La Directrice sera Carole Martin.

Accueil de Loisirs des mercredis

Directrice : Carole Martin.

Pour remédier au manque de places nécessaires à l'accueil de tous les enfants qui souhaitent être inscrits au Centre de Loisirs du mercredi, les Conseils Municipaux de Bréval et Neauphlette envisageaient trois options :

1. Agrandissement des locaux de Neauphlette
2. Déplacement de l'ALSH dans les locaux du SIVOS
3. Gestion indépendante par chaque commune d'un accueil de loisirs destiné aux enfants qui y sont domiciliés.

La première solution n'étant pas envisageable dans l'immédiat pour des raisons financières (*coûts du bâtiment...*) et logistiques (*emplacement ? délais ?*), la troisième étant difficile à mettre en place, car nécessitant le doublement de l'encadrement et de la restauration d'où des coûts multipliés, la réflexion s'engage vers la deuxième solution qui consisterait à déplacer le Centre de Loisirs de Neauphlette à Bréval, de façon transitoire, en attendant qu'une solution pérenne soit envisagée, mais qui permettrait un nombre de places suffisant dès la rentrée de septembre 2023.



Interco

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

- ◆ **ASSAINISSEMENT** : une estimation financière a été faite sur le coût d'un assainissement collectif à Thiron. Cette dernière fait ressortir un reste à charge de 550 000€. L'assainissement collectif relevant de la compétence de l'intercommunalité, le projet fait partie du schéma directeur de l'assainissement des communes du Plateau : en fonction des différentes études, le conseil communautaire déterminera fin juin 2023 les travaux prioritaires.

➤ SICOREN

- ◆ Le Président en arrêt-maladie n'est pas remplacé actuellement. L'état du gymnase se dégrade : vu qu'il n'y a eu aucun entretien depuis la construction, les problèmes s'accumulent. La commission de sécurité est passée : en attente des conclusions...

➤ SIVSCP

- ◆ Un protocole « économies d'énergie » a été mis en place avec le FCPBL et les autres associations sportives : les premières conséquences (*baisse de la conso*) se font déjà sentir.

➤ Projet de ligne ferroviaire Paris-Normandie

- ◆ Les communes du 78, les agriculteurs, ainsi que plusieurs associations écologistes **sont opposées au projet.**

Le département des Yvelines, quant à lui, a annoncé ne pas participer à son financement. Celui-ci ne semble pas, pour le moment, être prêt à démarrer...

À ce jour le projet repart sur une phase d'études, et de nouvelles concertations à venir.

Associations



Fêtes de Noël et de Nouvel An

Malgré de nombreux arrêts-maladie en fin d'année, et grâce à un personnel toujours dévoué, les résidents ont passé de Joyeuses Fêtes de Noël et de Nouvel An. Ils ont été heureux de leur sortie à Évreux, où ils ont visité les Établissements Favennec (*jardinerie et décorations de Noël*), et gâtés par de bons repas festifs...

L'Atelier « *Bien sur Internet* », organisé à la MARPA par le PRIF (*Prévention Retraite IDF*) rencontre un tel succès qu'il est actuellement complet.

Un logement est libre : les dossiers en attente seront vus en commission d'admission.



CLUB DE L'AMITIÉ

Bréval-Neauphlette

Le Club de l'Amitié de Bréval-Neauphlette présente à Monsieur Le Maire, au conseil municipal et à tous ses adhérents, ses meilleurs vœux pour 2023.

114 adhérents du Club ont fêté la nouvelle année en se retrouvant le jeudi 12 janvier 2023 à la salle de fêtes de Bréval. À cette occasion, ils ont tiré les rois et mangé la galette. 10 adhérentes et 4 adhérents ont trouvé la fève et ont été couronnés. Le tirage de la tombola a fait 10 heureux gagnants. L'animation musicale était assurée par Philippe Eggermont. Un après-midi bien sympathique aux dires des participants !



Programme des activités pour les mois de février et mars 2023

RANDONNÉES PÉDESTRES

Lieux de rendez-vous :

- parking du cimetière pour la grande rando du lundi et celle du mardi.
- parking de la salle des fêtes, pour la petite rando et la promenade le lundi.

Heures de rendez-vous :

- 13h15, départ 13h30 les lundis 6/02 et 6/03
- 13h45, départ 14h00 les lundis 20/02 et 20/03
- 08h15, départ 08h30 les mardis 14/02 et 14/03

Inscription obligatoire auprès de Maryse MAUGUIN

Tél. 06 83 38 19 01 ou par mail : marmaug@gmail.com

CONCOURS DE BELOTE

Salle des fêtes de NEAUPHLETTE.

Les vendredis : 10/02 – 10/03 – 14/04

Inscriptions à partir de 20h. Début des parties à 20h30.



Tel Est Ton Gène

« Vous n'avez rien lâché »

Une fois de plus la population de Bréval et ses environs s'est mobilisée sur toutes nos manifestations en participant à nos activités culturelles, sportives et autres, tout au long du grand week-end du **Téléthon 2023** mais aussi les semaines précédentes.

Votre générosité lors de nos animations ou lors de nos collectes de dons ont permis de récolter la somme de

14 357.69 €

MERCI pour les malades,
MERCI pour les familles,
MERCI pour les chercheurs...
MERCI.

Nous espérons pouvoir vous annoncer cette année de nouvelles victoires...



ET rendez-vous sur nos prochaines manifestations :

→ **LOTO** : une erreur s'est glissée dans notre article du bulletin annuel concernant la date.

La bonne date est le **dimanche 28 mai 2023**.

→ le **dimanche 15 octobre 2023** pour la foire à la puériculture et aux jouets

L'équipe du « tel est ton gène »



L'ALGD renouvelle à toutes et à tous ses meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé pour 2023 !

Nous sommes au cœur de l'hiver, un temps idéal pour danser !

Juste un petit rappel de notre prochain événement : **l'après-midi dansant du 19 mars 2023, à 14h30, à la salle des Fêtes de Bréval**. L'animation sera assurée par l'orchestre de Daniel TIBERIO et Laurent CHEVAUCHE.

Entrée : 12 €. La buvette sera ouverte tout l'après-midi (consommations payantes).

Réservations au **01 34 78 32 65** ou au **01 34 76 10 80**
Nous vous attendons nombreux pour cet après-midi festif et joyeux !

Sans transition, si vous avez un panier de raccommodage ou de couture qui attend, des envies ou des idées de modèles de vêtements ou des petits travaux de bricolage d'hiver, inscrivez-vous pour l'**Atelier Couture Bricolage Entraide** du **samedi 28 janvier 2023** à 14h00 au **Mille Club**.

À très vite ! L'équipe de l'ALGD

FAIS BOUGER BRÉVAL

Concert exclusif de BLACKO le 4 février 2023 à Bréval !!!

Afin de bien commencer cette nouvelle année, l'association « Fais Bouger Bréval » a le plaisir de vous convier à un concert événement aux saveurs du reggae organisé à la salle des fêtes de Bréval le samedi 4 février.

SELECTA MOX assurera votre accueil sur une session mixe vinyles de 19h30 à 20h.

DJ KUZKO poursuivra la soirée jusqu'à 20h30. Il assurera également l'entracte entre les deux artistes qui maintiendront la soirée au top.

Jeune artiste de la scène Reggae Dancehall, M'DEZOEN, avec sa musique et son énergie, saura donner au public brévalois un show entraînant entre 20h30 et 21h30.

Après un entracte de 30 min, durant laquelle l'équipe de Fais Bouger Bréval vous proposera des boissons et snacks, nous accueillerons à 22h, BLACKO, chanteur reggae français originaire de la Réunion, mondialement connu et ancien membre du groupe SNIPER. Il présentera certains de ses morceaux les plus connus comme les plus récents.

SAMEDI 04 FÉVRIER 2023
SALLE DES FÊTES DE BRÉVAL
RUE DE LA FORÊT
78980
Contact & réservations : 06.34.23.44.61
OUVERTURE DES PORTES À 19h30

20€ En prévente
SCAN HERE
25€ Sur place
BUVETTE & SNACKS
BOISSON OFFERTE

CONCERT
ANIMÉ PAR DJ KUZKO
BLACKO
22H00
M'DEZOEN
20H30

Afin d'assurer le bon déroulement de la soirée, des agents de sécurité seront présents lors du concert.

Réservez vite votre place !!! Infos au : **06 34 23 44 61**

Réservations en scannant le QR code de l'affiche (helloasso/fais bouger Bréval)

Suivez-nous sur Instagram : **fais_bouger_breval**

sur Facebook : **FBB Fais Bouger Bréval**

*petits cadeaux offerts à la table gagnante



PERMANENCES FÉVRIER ET MARS 2023

Pour les accueillis déjà inscrits :

De 11h à 12h les samedis suivants :

04/02 & 18/02 – 04/03 & 18/03

Pour les futurs accueillis,

appeler le 06 65 15 41 98 pour un 1^{er} contact.

Pour les dons :

(Alimentaires, vestimentaires, financiers et autres ...)

De 10h30 à 12h les samedis : 11/02 et 11/03

Grand merci à vous, qui, par votre don, avez permis la confection de colis de Noël au profit des plus déshérités. Ce cadeau, confectionné avec des aliments plus raffinés qu'à l'accoutumée, a été grandement apprécié et les bénéficiaires ont pu faire un repas festif en cette période de Noël.

Collecte alimentaire à Intermarché :

du vendredi 24 mars 2023

à partir de 15h au 26 mars 2023

01 34 78 03 25 ou 06 65 15 41 98

Isabelle, Responsable Secours Catholique.



Le Football Club du Plateau de Bréval-Longnes

ORGANISE UNE

SOIREE COUSCOUS

**SAMEDI
4 MARS
A 19H30**



SALLE DES FÊTES DE BREVAL

MENU

COUSCOUS/FROMAGE/DESSERT

25 € pour les adultes (hors boisson)

14 € pour les moins de 12 ans (hors boisson)



AU PROGRAMME :

KARAOKE ET DJ



un répertoire des années 60 à nos jours pour terminer la soirée en dansant !



**RENSEIGNEMENTS
ET
RESERVATIONS
AU
06.23.65.62.68.**





Le 11 et 12 février 2023, se déroulera la 9^{ème} exposition photo de BrephodiaVal

Cette année, nous avons choisi 2 thèmes à proposer
aux photographes :

« **Le soleil dans tous ses états** »

et

« **Vieilles demeures** ».

L'exposition sera ouverte du **samedi 11 février** de 14h à 18h, et le **dimanche 12 février** de 10h à 18h.

Cette exposition est ouverte à tous.

Cette année, nous sommes heureux d'accueillir **Françoise Serre Collet** comme invitée d'honneur. Herpétologue, chargée de médiation scientifique au sein du Département milieux et peuplements aquatiques du Muséum National d'Histoire Naturelle, passionnée par les reptiles et les amphibiens, elle travaille pour leur protection en mettant en œuvre différents supports pédagogiques



Françoise SERRE COLLET

(conférences, formation, photographies, exposition, radio, télévision...).

Elle nous présentera ses photos, ses livres et une conférence qui se tiendra dans la salle du Lavoir, rue Neuve, le **samedi soir** à 18h30.

D'autre part, BrephodiaVal donnera une initiation à la photographie le **samedi 11 février** de 10h à 12h.

Inscription obligatoire : alain.inguimberty@orange.fr

Retenez ces deux dates, nous vous attendons.

Pour tout renseignements : brepho.diaval.free.fr

B.S.L. Badminton (Loisir)

On vous attend !



Le club a clôturé l'année 2022 avec sa traditionnelle **soirée bowling, qui a eu lieu au Lys Bowl à Houdan**, le dimanche 18 décembre ...

... juste après la finale de la Coupe du monde de football. Les adhérents du club et leurs familles s'étaient réunis plus tôt à l'occasion de ce match, qui ne s'est pas vraiment déroulé comme prévu.

Cela n'a pas empêché les 63 participants de s'amuser sur les pistes dans une ambiance de folie et de profiter tous ensemble du repas dans le complexe entièrement privatisé pour l'occasion.

Les 3 meilleurs scores masculin et féminin, à l'issue des 3 parties ont été récompensés par une quille, comme souvenir de cette soirée.



2023 démarre aussi très fort avec la dégustation de la galette des rois offerte par le club qui a eu lieu le jeudi 5 et le vendredi 6 janvier. Les adhérents ayant eu la fève devront faire des crêpes pour le club.

Le jeudi 26 janvier, notre club a organisé une rencontre interclub avec les clubs de Magnanville et de Bueil dans le but de pouvoir échanger avec le club de Bueil que nous ne connaissions pas. Cet échange, nous l'espérons, permettra de créer une dynamique entre les différents clubs, permettant l'organisation de rencontres loisirs dans les différents clubs.

Nous vous invitons à venir faire un essai pendant l'une de nos séances, le mardi, jeudi ou vendredi de 20h à 22h, au choix et sans engagement. **À bientôt.**





TENNIS CLUB de BRÉVAL

Les compétitions Interclubs Seniors + 35 reprennent, ainsi que les tournois féminins et les équipes évoluent dans le cadre du Championnat des Yvelines.

D'autres joutes sont à venir comme le tournoi jeunes, l'open de Bréval et toutes les autres rencontres par équipes.

Le club continue ses activités et vous êtes de plus en plus nombreux à y participer à l'image de l'événement galettes des rois du samedi 14 janvier 2023 qui a réuni une cinquantaine d'adhérents entre 17h et 18h30.

Les orientations du club sont préservées, le tout dans un cadre amical et empreint de convivialité. Ce sont vraiment des événements qui nous permettent de nous rencontrer et d'échanger tous ensemble.



Cette année marquera l'arrivée de notre deuxième court couvert et de notre nouveau club house que nous avons hâte d'inaugurer !

En attendant de vous rencontrer autour d'un de nos événements, nous continuons de vous accueillir au club house tous les dimanches de 10h30 à 12h.

Les membres du bureau du TCB vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2023 et souhaitent vous accueillir nombreux au club.

À très vite sur les courts !



L'année 2023 démarre fort !

Dimanche 8 janvier, nous avons 6 participants au championnat des Yvelines Juniors. 4 sont montés sur le podium et sont qualifiés pour les demi-finales du championnat de France le 11 février.

Chez les féminines, **Gladys MBOKO**, fraîchement promue ceinture noire, s'impose en -63kg.



Podium Gladys

Pour nos masculins, en -73kg, **Loris LECARDONNEL** termine premier, **Valentin LEBUFFE** et **Anthony HAREL** sont non classés.

En -81kg, **Gabriel LECARDONNEL** (encore cadet) se classe 2^{ème}, alors que **Bastien STEFANIAK** monte sur la troisième marche du même podium.

Stages

Comme lors des vacances de Toussaint, nous avons organisé un stage sur deux jours durant les vacances de Noël pour nos jeunes judokas. Entre 25 et 30 enfants ont pu participer à ce stage.

Loris a quant à lui participé à un stage à Bardonecchia (Italie) du 26 au 29 décembre.

Lors de ce stage il a pu travailler sur des techniques démontrées par les nombreux champions internationaux venus du Canada, Japon, Italie... Il a aussi pu se confronter à des judokas de tous horizons, entre autres, l'équipe nationale Slovène.



Podium Loris

Il y était accompagné de Léa METROT, membre de l'équipe de France et son coach.

Podium Gabriel Bastien

